

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume (président du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët		X
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	M. André Boucher		X
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		X
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill	X	
	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	Mme Julie Boivin		X
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)	X	
		M. Normand Aubin (district #6)		X
	MRC de la Rivière du Nord	Mme Josée Yelle	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde		X
	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Bruno Allard		X
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal	X	
		Mme Sylvie Roy		X
		Julie Ouellet		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Mme Anne-Marie Alary		X
		M. Étienne Gauthier		X

WASTE MANAGEMENT :

M. Ghislain Lacombe, directeur général adjoint
M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
Mme Camille Montreuil, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

Bureaux de Waste Management – 2535, 1^{ère} rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7

20 juin 2019, 19 h

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|---|
| 19 h | Mot de bienvenue |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 21 mars 2019)
Publication dans le journal <i>Le Contact</i> |
| 19 h 10 | Action de suivi <ul style="list-style-type: none">• Diffusion du rapport annuel 2018 |
| 19 h 15 | Suivi environnemental des eaux <ul style="list-style-type: none">• Eaux de surface• Eaux souterraines |
| 19 h 45 | Projet d'amélioration du traitement des eaux <ul style="list-style-type: none">• Nouvelle usine de traitement des eaux• Marais filtrant |
| 20 h 00 | Pause |
| 20 h 05 | Point statutaire – suivi des travaux de la zone 5B |
| 20 h 15 | Point statutaire – suivi sur la future zone 6 |
| 20 h 20 | Registre des plaintes |
| 20 h 25 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none">• Retour sur la journée portes ouvertes du 1^{er} juin 2019• Mercredi 11 septembre, à 19 h• Rencontre précédée d'une visite du site, de 18 h à 19 h |
| 20 h 40 | Fin de la rencontre |

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière
20 juin 2019



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal *Le Contact*
- Action de suivi
- Suivi environnemental des eaux
- Projets d'amélioration du traitement des eaux
- Suivi des travaux des zones 5A et 5B
- Suivi sur la future zone 6
- Registre des plaintes
- Divers et prochaines réunions



Publication dans le journal *Le Contact*

CHRONIQUE :

Le 21 mars dernier, le Comité de vigilance a tenu sa première rencontre de l'année 2019. Cette rencontre a été l'occasion d'effectuer un retour sur 2018, mais également de planifier les activités du Comité pour l'année à venir et d'obtenir un aperçu des travaux prévus par Waste Management (WM).

Les membres ont été informés que, comme 2018, l'année 2019 s'annonce bien remplie au site d'enfouissement. En effet, WM aménagera une nouvelle cellule d'enfouissement sur le site, en plus d'effectuer le ravalement final d'une importante superficie. Ces travaux devraient permettre de réduire les quantités d'eaux usées (lixiviats) à traiter et d'accroître davantage l'efficacité du réseau de captage des biogaz.

Les membres ont également échangé sur un projet d'amélioration de l'usine de traitement des eaux, qui permettra une performance environnementale accrue: la construction du bâtiment sera réalisée en 2019, et les plans d'aménagement seront présentés aux membres au courant de l'année.

Par ailleurs, une représentante de la MRC de la Rivière-du-Nord a présenté un bilan du fonds de valorisation agricole. Ce fonds de 700 000 \$, constitué par WMA en 2008 et géré par la MRC de la Rivière-du-Nord, vise à financer des projets pour compenser la perte de terres agricoles causée par la présence du site. Les membres ont appris que la gestion du fonds a connu une réorganisation en 2018 et qu'aucun nouveau projet n'a été soumis. Cela dit, les projets existants vont bon train et les engagements financiers sont bien respectés par les utilisateurs du fonds. À ce jour, 14 projets agricoles ont été financés, ce qui représente une somme de 917 160 \$ en prêts ou en subventions.

Finalement, les membres ont adopté le calendrier thématique du Comité pour l'année 2019. Semblable à celui de l'année 2018, il contient un volet en particulier, soit une présentation sur des aménagements touristiques qui seront réalisés sur le site: les membres ont également visité leur rapport annuel 2018, qui résume les thématiques discutées au cours de l'année ainsi que la contribution du Comité.

LE RAPPORT ANNUEL 2018 ET LE CALENDRIER THÉMATIQUE 2019 SONT TOUTS DEUX DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DU COMITÉ: AU

LE COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE Sainte-Sophie

UNE MÉSENTENTE DE VOISINAGE ? PAS DANS MA COUR ! MAVN

Avez-vous remarqué dernièrement un camion de déménagement à la porte d'à côté ? C'est le signe que de nouveaux voisins sont débarqués ! Peut-être les aimez-vous déjà, ou n'avez pas eu encore la chance de les rencontrer. Pour certains, la période des déménagements peut s'avérer propice à des nouvelles situations dérangeantes dans le voisinage.

Que ce soit un conflit interpersonnel, un problème de bruit, d'animal dérangé ou de clôture, un malentendu n'est jamais agréable à gérer. Si vous avez de la difficulté à régler cette mésentente, pensez à la médiation citoyenne ! C'est un service offert sans frais par l'Organisme de Justice Alternative MAVN, avec le soutien financier de votre ville. Une équipe de personnes certifiées s'entretient avec les deux parties pour vous accompagner à rétablir la communication. N'hésitez pas à les contacter !

www.mediationdequartier.ca | info@mavn.ca
1 800 265-6749, poste 104
Mesures Alternatives des Vallées du Nord



Action de suivi

- Diffusion du rapport annuel 2018



Diffusion du rapport annuel 2018

- À la demande du Comité :
 - Mise à jour de la vue aérienne
 - Clarification de la vue aérienne



Page 5

Diffusion du rapport annuel 2018

- Communiqué de diffusion

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie publie son rapport annuel 2018

Sainte-Sophie (Québec), le 22 mai 2019 – Déposé aujourd'hui au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le rapport annuel du Comité de vigilance fait état des activités du Comité en 2018.

Poursuivant son rôle de vigie des opérations de Waste Management (WM), le Comité s'est tenu informé des activités du site et de leur impact environnemental (qualité de l'eau, gestion du biogaz, contrôle des gazolands). Il a également assuré un suivi étroit des plaintes émises par la communauté.

En parallèle, le Comité a suivi l'aménagement d'une deuxième cellule dans la zone 5B et l'évolution d'un projet de recherche visant à valoriser les eaux usées du site (lixiviats) par une plantation de saules. Il a également été tenu informé des consultations publiques entourant le projet d'agrandissement du site (future zone 6).

Enfin, de nouveaux moyens de communication ont été développés pour permettre au Comité de rejoindre davantage la communauté. Le Comité a commencé à publier un résumé de ses rencontres dans le journal municipal de Sainte-Sophie, le *Contract de chez nous*. Son site Web a également été mis à jour afin de faciliter la navigation des internautes.

Le site Web du Comité : un canal privilégié pour la communauté

Le Comité rappelle que les rapports annuels, les comptes rendus des réunions, les présentations et les publications dans le journal municipal sont disponibles sur son site Internet, au www.vigilancewmste-sophie.org.

Le site présente également différents moyens de transmettre des signalements à WM, qui sont ensuite discutés lors des rencontres du Comité qui font l'objet d'un suivi rigoureux.

Finalement, le site Internet permet à la communauté de s'inscrire à l'alerte « Odeurs/Bruits » et d'être avisés par courriel des travaux susceptibles de générer des nuisances dans le voisinage.

À propos du Comité de vigilance

Créé en février 2004, le Comité rassemble des citoyens et citoyennes intéressés par les activités du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie, exploité par WM. Le Comité met à contribution des gens issus du voisinage, des milieux municipal et agricole, de groupes environnementaux ainsi que du secteur des affaires. Des représentants de WM sont aussi présents pour informer les membres des opérations de l'entreprise et fournir le soutien technique nécessaire au bon fonctionnement des rencontres. Les membres ont pour mandat de formuler des recommandations à WM afin d'atténuer ou supprimer les impacts du lieu d'enfouissement et de veiller à la conformité aux normes applicables.

– 30 –

Source : Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie
M. Yvon Berthiaume, président
Téléphone : 450-438-7551 | courriel : info@vigilancewmste-sophie.org

Page 6

Suivi environnemental des eaux

- Eaux de surface
- Eaux souterraines



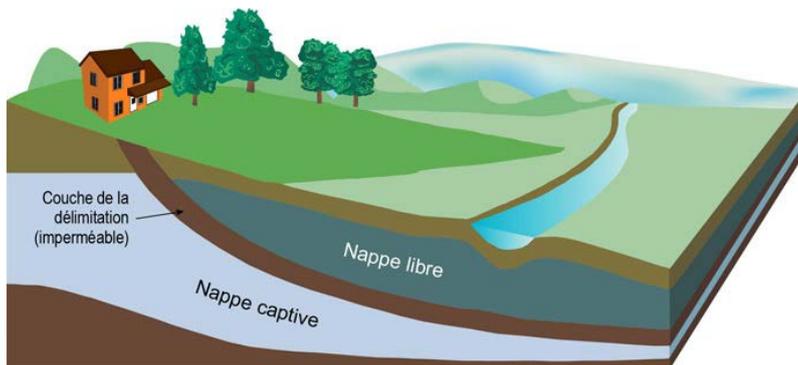
Suivi environnemental des eaux - Rappel de la méthodologie

- **3 campagnes d'échantillonnage en 2018**
 - Mai
 - Août
 - Octobre
- **Analyses effectuées par Maxxam Analytique**
 - Laboratoire indépendant accrédité par le ministère
- **Rapport transmis au MELCC en mars 2019**



Suivi environnemental des eaux

- 6 points d'échantillonnage pour les eaux de surface
- 44 puits surveillés pour les eaux souterraines
 - 25 puits dans la nappe libre
 - 19 puits dans la nappe profonde



© Gouvernement du Québec, 2014
Source : Adaptée d'EC

Page 9

Suivi environnemental des eaux - Interprétation des résultats

- Pour interpréter les résultats, WM et le ministère tiennent compte de plusieurs facteurs :
 1. Normes du REIMR
 2. Valeurs en amont (avant que les eaux n'entrent en contact avec le site)
 3. Présence naturelle dans le milieu
 4. Historique et fluctuation au point de mesure

Suivi environnemental des eaux- Sommaire

Eau de surface

- Respect des valeurs limites pour l'ensemble des paramètres organiques et inorganiques vs le REIMR.



Page 15

Suivi environnemental des eaux (Sommaire)

- **Eau souterraine de la nappe libre de surface**
 - Concentrations généralement inférieures aux valeurs limites.
 - Quelques dépassements isolés de concentrations en fer, manganèse, sulfures, toutes représentatives du bruit de fond.
 - Concentrations de chlorures et de sulfates liées à l'utilisation de sels déglaçants (chlorures) et d'abat-poussières contenant des sulfates (sulfates de calcium) sur les chemins périphériques.



Page 25

Suivi environnemental des eaux (Sommaire)

- **Eau souterraine de la nappe libre de surface**
 - Attention particulière sera portée en 2019:
 - Secteurs des puits AS-3 et AS-6 afin de s'assurer de l'efficacité de la tranchée drainante périphérique du LES. Travaux de mise à niveau de la tranchée prévus en 2019



Page 26

Suivi environnemental des eaux (Sommaire) Eau souterraine de l'aquifère du roc

Respect des valeurs limites pour l'ensemble des paramètres

- Les résultats des campagnes d'échantillonnage en 2018 indiquent que l'opération de la barrière hydraulique permet de maintenir une stabilisation de la qualité de l'eau souterraine en aval hydraulique du LES tout en confinant l'enclave d'eau affectée près des limites de la propriété de WM.
- La présence de fer, de manganèse et de sulfures dans l'eau souterraine, à des concentrations plus élevées que les valeurs limites du REIMR, est représentative de la qualité naturelle de cette même eau.
- En ce qui a trait aux COV les concentrations mesurées sont toutes inférieures à la limite de détection du laboratoire.
- En 2019, une attention particulière sera portée aux concentrations en azote ammoniacal au puits PZ-13.



Page 55

Projets d'amélioration du traitement des eaux

- Nouvelle usine de traitement des eaux
- Marais filtrant

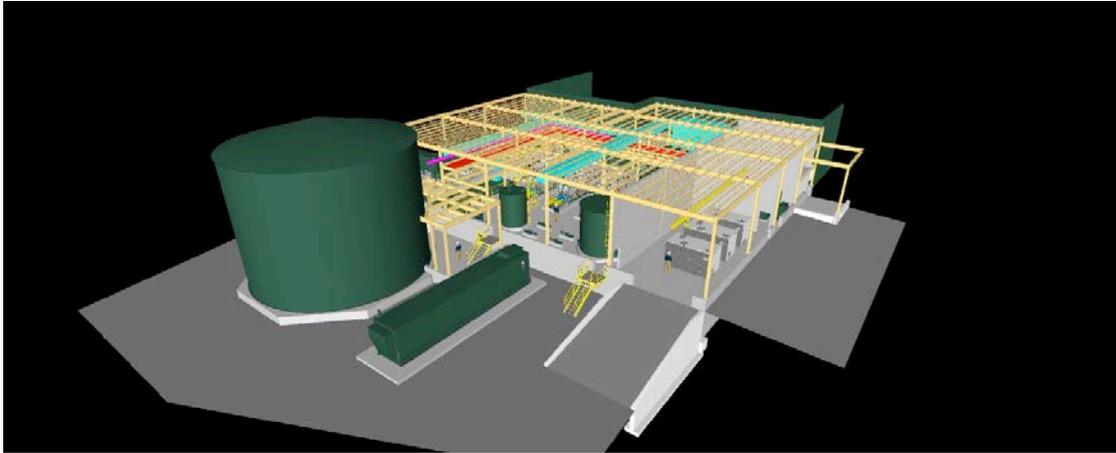


Nouvelle usine de traitement des eaux

- Augmentation de la capacité de traitement de 1000 m³/j à 1500 m³/j.
- Nouvelle technologie en utilisant des système à membrane
- 3 phases au projet
 - Phase 1: Agrandissement du bâtiment (2019)
 - Phase 2: Installation des équipements de traitement (2020)
 - Phase 3: Ajout d'un système de dénitrification (2021)



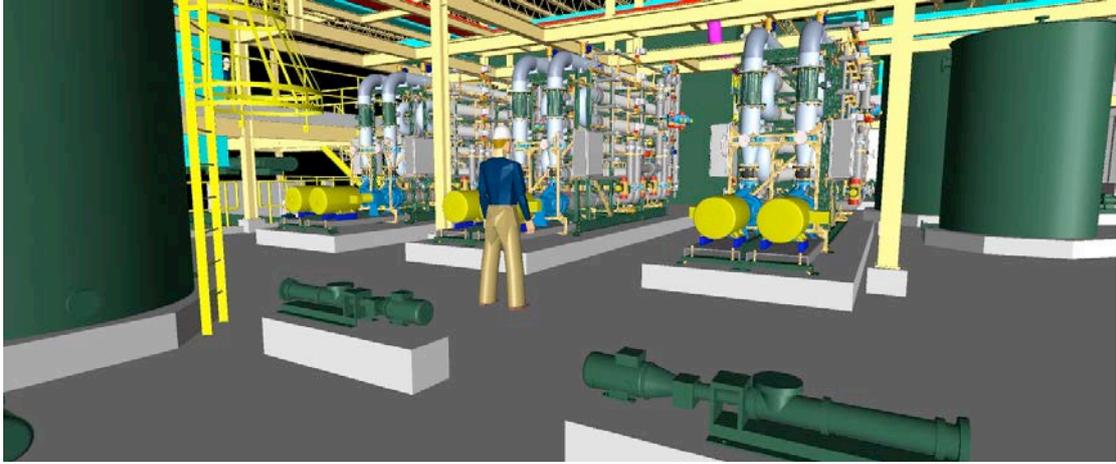
Nouvelle usine de traitement des eaux



Nouvelle usine de traitement des eaux



Nouvelle usine de traitement des eaux



Nouvelle usine de traitement des eaux



Marais filtrant



Suivi des travaux sur les zone 5A et 5B



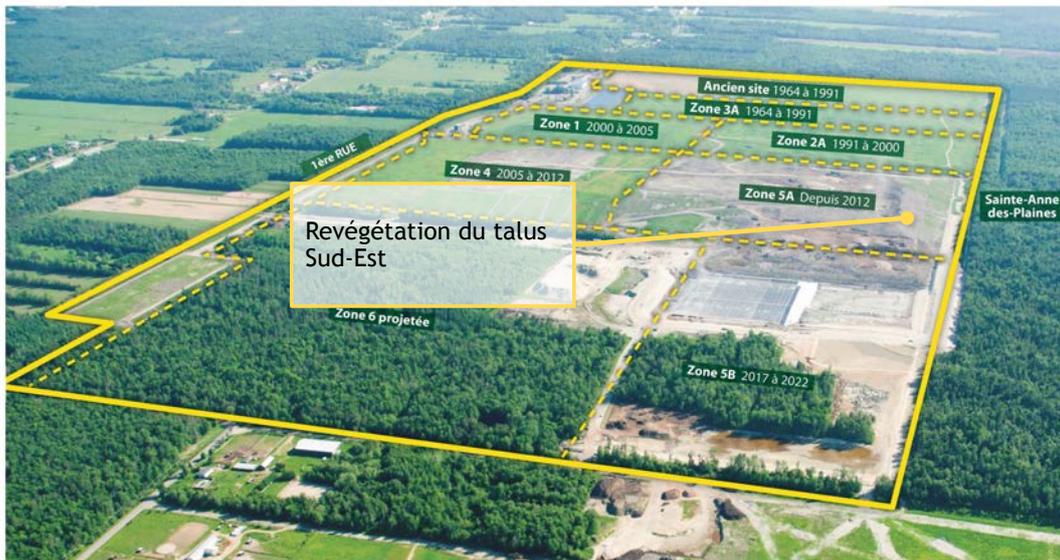
Suivi des travaux sur la zone 5A



Suivi des travaux sur la zone 5A



Suivi des travaux sur la zone 5A



Suivi des travaux sur la zone 5A



Suivi des travaux sur la zone 5A



Suivi des travaux sur la zone 5A



Suivi sur la zone 5B



Suivi sur la zone 5B



Suivi sur la zone 5B



Suivi sur la zone 5B



Suivi sur la zone 5B



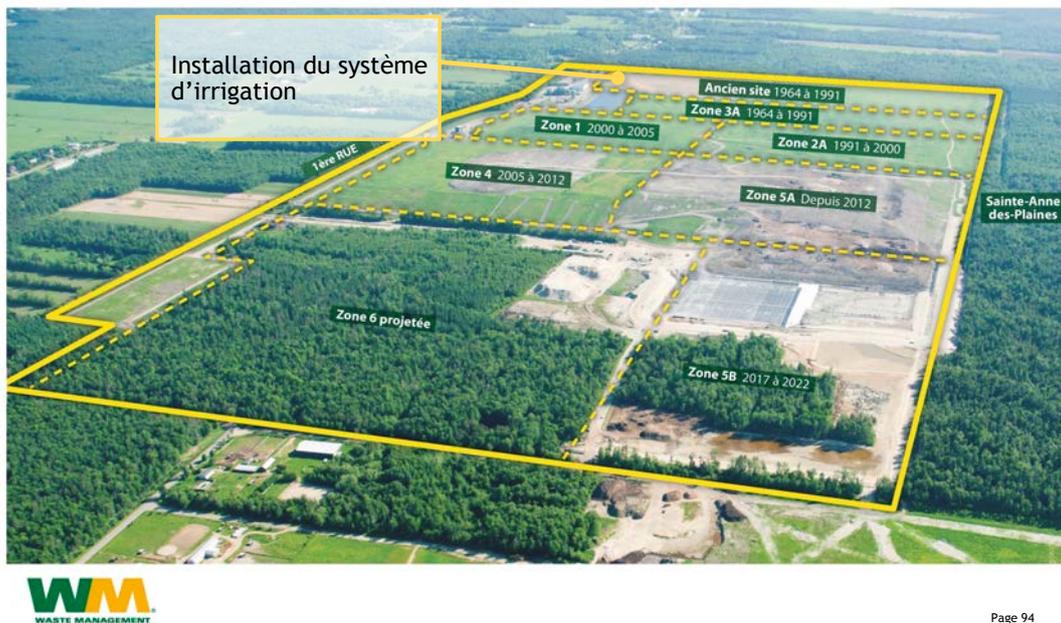
Suivi sur la zone 5B



Suivi sur la zone 5B



Suivi du projet des saules



Suivi du projet des saules



Suivi sur la future zone 6



Suivi sur la future zone 6

- Rappel
 - Projet de poursuivre les opérations sur une période d'environ 20 ans
 - Superficie d'opération demandée d'environ 50 ha
 - Maintien du tonnage annuel actuel
 - Continuité de l'utilisation des technologies actuelles et amélioration continue
- Réponses aux questions du ministère en cours.
- Avis de recevabilité des études attendue à l'automne
- Audiences publiques du BAPE prévue d'ici la fin de 2019

Rappel : Tous les documents sont disponibles en ligne dans le Registre des évaluations environnementales
http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-23-088



Registre des plaintes



Registre des plaintes

- Deux plaintes enregistrées depuis la dernière réunion

Date de la plainte	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
7 juin 2019	N/A	Ville de Sainte-Anne-Des-Plaines	Camions Laidlaw circulant via la 5 ^e ave et la 335	Avis au transporteur, afin qu'ils effectuent un rappel a leurs chauffeurs de bien emprunter les routes d'accès recommandées.
17 juin 2019	N/A	Citoyen Rang du Trait Carré	Camions Laidlaw circulant via le Rang du Trait Carré en provenance de la 117	Avis au transporteur, afin qu'ils effectuent un rappel a leurs chauffeurs de bien emprunter les routes d'accès recommandées



Divers et prochaine réunion



Divers

Retour sur la journée portes ouvertes (1^{er} juin)

- Objectif: Permettre à la population de mieux connaître les opérations du lieu d'enfouissement et d'informer sur le projet de poursuite des activités sur la zone 6.
- Environ 150 participants
- Déroulement:
 - Accueil et explications générales avec des panneaux thématiques
 - Démonstration des couches de membranes
 - Explications du fonctionnement d'un puits de captage des biogaz et d'un puits de suivi des eaux (piézomètres)
 - Rôle du fauconnier
 - Visite du site en autobus
 - Chantier de construction des cellules et démonstration de la pose de membranes
 - Visite du système de traitement des eaux (réacteur biologique séquentiel)

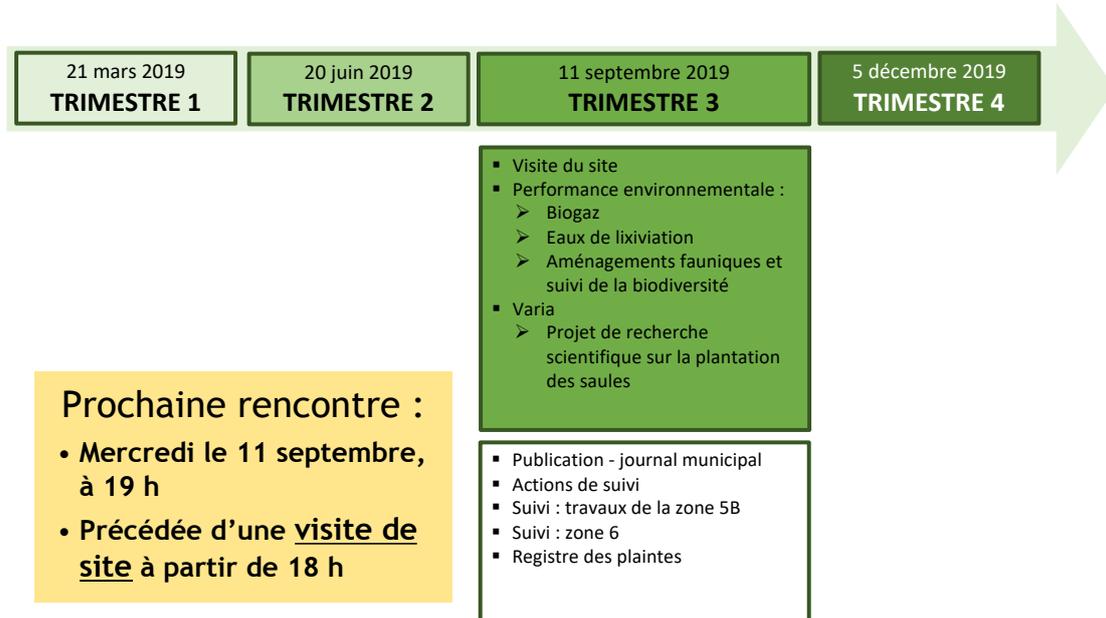


Page 101

Divers



Divers et prochaine réunion



PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE CONTACT DE CHEZ NOUS
(Édition de juin 2019)

PARTENAIRES

CHRONIQUE :

Le 21 mars dernier, le Comité de vigilance a tenu sa première rencontre de l'année 2019. Cette rencontre a été l'occasion d'effectuer un retour sur 2018, mais également de planifier les activités du Comité pour l'année à venir et d'obtenir un aperçu des travaux prévus par Waste Management (WM).

Les membres ont été informés que, comme 2018, l'année 2019 s'annonce bien remplie au site d'enfouissement. En effet, WM aménagera une nouvelle cellule d'enfouissement sur le site, en plus d'effectuer le recouvrement final d'une importante superficie. Ces travaux devraient permettre de réduire les quantités d'eaux usées (lixiviats) à traiter et d'accroître davantage l'efficacité du réseau de captage des biogaz.

Les membres ont également échangé sur un projet d'amélioration de l'usine de traitement des eaux, qui permettra une performance environnementale accrue. La construction du bâtiment sera réalisée en 2019, et les plans d'aménagement seront présentés aux membres au courant de l'année.

Par ailleurs, une représentante de la MRC de La Rivière-du-Nord a présenté un bilan du fonds de valorisation agricole. Ce fonds de 700 000 \$, constitué par WM en 2008 et géré par la MRC de La Rivière-du-Nord, vise à financer des projets pour compenser la perte de terres agricoles causée par la présence du site. Les membres ont appris que la gestion du fonds a connu une réorganisation en 2018 et qu'aucun nouveau projet n'a été soumis. Cela dit, les projets existants vont bon train et les engagements financiers sont bien respectés par les utilisateurs du fonds. À ce jour, 14 projets agricoles ont été financés, ce qui représente une somme de 917 160 \$ en prêts ou en subventions.

Finalement, les membres ont adopté le calendrier thématique du Comité pour l'année 2019. Semblable à celui de l'année 2018, il contient un ajout en particulier, soit une présentation sur des aménagements fauniques qui seront réalisés sur le site. Les membres ont également validé leur rapport annuel 2018, qui résume les thématiques discutées au cours de l'année ainsi que la contribution du Comité.

LE RAPPORT ANNUEL 2018 ET LE CALENDRIER THÉMATIQUE 2019 SONT TOUS DEUX DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DU COMITÉ, AU WWW.VIGILANCEWMSTE-SOPHIE.ORG



UNE MÉSENTENTE DE VOISINAGE ? PAS DANS MA COUR !



Avez-vous remarqué dernièrement un camion de déménagement à la porte d'à côté ? C'est le signe que de nouveaux voisins sont débarqués ! Peut-être les aimez-vous déjà, ou n'avez pas eu encore la chance de les rencontrer. Pour certains, la période des déménagements peut s'avérer propice à des nouvelles situations dérangeantes dans le voisinage.

Que ce soit un conflit interpersonnel, un problème de bruit, d'animal dérangeant ou de clôture, un malentendu n'est jamais agréable à gérer. Si vous avez de la difficulté à régler cette mésentente, pensez à la médiation citoyenne ! C'est un service offert sans frais par l'Organisme de Justice Alternative MAVN, avec le soutien financier de votre ville. Une équipe de personnes conciliatrices-médiatrices est disponible pour vous accompagner à rétablir la communication. N'hésitez pas à les contacter !

**www.mediationdequartier.ca | info@mavn.ca
1 800 265-6749, poste 104**

f Mesures Alternatives des Vallées du Nord



La publication est également disponible en ligne, à l'adresse suivante :

https://www.stesophie.ca/IMG/pdf/5-ste-sophie-mag_juin_2019-compresse.pdf

(p. 55)